

COMPTE RENDU CTL 22 06 2021

POINT 1 – Approbation PV CTL 07 avril 2021

Les représentants de la CGT, ainsi que Solidaires et Fo ont voté Pour.

POINT 2 – Présentation du SIP départemental

En préambule, la Directrice nous informe :

- pas de fermeture de sites,
- les agents peuvent rester sur place en travail à distance (sauf si souhait de suivre sa mission),
- évolution pour le site de Tonneins qui est finalement maintenu,
- situation pérenne jusqu'en 2026, mais personne ne connaît l'avenir,
- les chefs de service, point d'entrée pour les échanges, les remontées, les observations, les modifications,
- échanges avec les organisations syndicales sur les pistes proposées, notamment au cours de ce CTL.

Le but, évidemment, est de faire accepter la réforme...

Mme Perinetti présente les projections qui ont été faites, précisant que cela s'inscrit dans la démarche du NRP. **L'identité du SIP = ACCUEIL**

Les échanges ont été d'abord faits avec les chefs de service et l'encadrement qui ont dû informer leurs agents afin de faire remonter leurs observations.

Le regroupement des missions doit permettre d'éliminer les liaisons inutiles. La fragilité de certains SIP a amené l'idée de spécialiser une équipe. Tous les avantages et les inconvénients de chaque projection ont été étudiés.

Projection retenue par le GT du 4 Juin 2021 :

- 3 secteurs équilibrés Marmande, Villeneuve et Agen :
- pôle recouvrement forcé à Agen avec une antenne à Marmande,
 - contentieux à Villeneuve, sans conséquence sur les emplois.

Aujourd'hui le projet présenté est évolutif. Des groupes de travail métiers (contentieux et recouvrement) doivent se tenir pour permettre peut-être une évolution dans les missions.

Les agents pourront participer à l'élaboration des comptes-rendus de ces groupes de travail, lesquels seront diffusés.

Après avoir rencontré , à leur demande, les agents d'Agen, d'autres rencontres en juillet voire début septembre sont programmées.

Le projet sera arrêté et soumis au vote du CTL, il s'agit aujourd'hui d'un point d'étape.

La Directrice confirme que le travail à distance sera possible, ainsi aucune inquiétude du point de vue RH, pour le moment...

La Directrice connaît l'opposition des représentants de la CGT mais souhaite la transparence pour le bien des agents. Elle doit impérativement faire passer cette réforme.

Les représentants de la CGT demandent que soient joints au PV les résultats du questionnaire rendus le vendredi 18 Juin à l'appel de l'intersyndicale CGT – Solidaires : NON au SIP Départemental à plus de 90 %. A mentionner également au PV la projection faite par la grande majorité des agents : et maintien des missions sur tous les sites du département.

En effet, le 18 Juin, certains agents de Marmande, Villeneuve sur Lot et Agen ont tenu à exprimer leur mécontentement au sujet des documents fournis (ou pas) mais également par les informations données (ou pas) par leurs chefs de service respectifs.

Les représentants de la CGT demandent si le site de Tonneins peut être pérennisé avec seulement 4 agents : oui selon la Direction...

Suite à l'intervention de la CGT sur le passage de la comptabilité DDR3 au 1^{er} Janvier 2022 au lieu de Octobre 2022 (sous Medoc Web) , la direction indique que le calendrier national s'impose en raison de la structure des amendes à Agen. De plus la responsabilité incombera au seul responsable du SIP Départemental nommé au 1^{er} Janvier 2022.

Après la création du SIP départemental au 1^{er} janvier 2022, la Directrice nous indique que des points d'étapes seront programmés, le 1^{er} prévu fin 2022.

POINT 3 – Questions diverses

Les représentants de la CGT s'interrogent sur les travaux à réaliser sur le rafraîchisseur d'air à Marmande. Le devis s'élève à 30 000 € en plus des 50 000 € déjà investis.

A l'intervention de la CGT, la Directrice reconnaît qu'il est souhaitable à l'avenir de programmer l'entretien annuel des climatisations avant le début des premières chaleurs.

Les représentants de la CGT signalent que lors de gros orages, l'évacuation des eaux pluviales au bâtiment B de la cité, côte «Gravier», demande l'intervention des agents techniques. Mais lors des travaux, ces avaloirs ne seront pas accessibles. La Direction prend note.

Les représentants CGT : Sandrine GALLEGO – Gilbert SOTTIL - Patrice MARTIN

Email: cgt.047@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade : Echelon/Indice :

Mel : Temps partiel :

Date:..... Signature,



A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN